

Enseignement secondaire artistique à horaire réduit

**ATTESTATION visant à l'exemption du droit d'inscription**

**Elèves inscrits comme demandeurs d'emploi en période de stage d'insertion professionnelle**  
(Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 novembre 1995, article 3, 8°)

Dénomination de l'établissement : .....

.....

.....

.....

.....

Adresse : .....

.....

Personne de contact : .....

.....

Numéro de téléphone : .....

Numéro de fax : .....

Demande d'attestation à envoyer **uniquement par voie électronique** à l'Office wallon de la Formation professionnelle et de l'Emploi (FOREM) à l'adresse suivante :

[exoneration.sc@forem.be](mailto:exoneration.sc@forem.be)

Monsieur,

Je vous remercie de bien vouloir confirmer que les élèves repris dans la liste ci-jointe sont bien inscrits au FOREM en tant que **demandeurs d'emploi en période de stage d'insertion professionnelle** au plus tard à la date :

– du 26 septembre 2023 <sup>(1)</sup>

– du 15 octobre 2023 <sup>(2)</sup> (biffer la mention inutile)

<sup>(1)</sup> pour les établissements dont l'année scolaire commence le 28 août.

<sup>(2)</sup> pour les établissements dont l'année scolaire commence le 15 septembre.

Enseignement secondaire artistique à horaire réduit

N° ordre	Nom et prénom	Adresse	N° national
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			
32			
33			
34			
35			
36			
37			
38			
39			
40			

Pour l'établissement scolaire :  
Date :

Nom et signature :

Cachet de l'établissement :